

# Stationner à Sallanches

PLAN  
ABONNEMENTS  
TARIFS



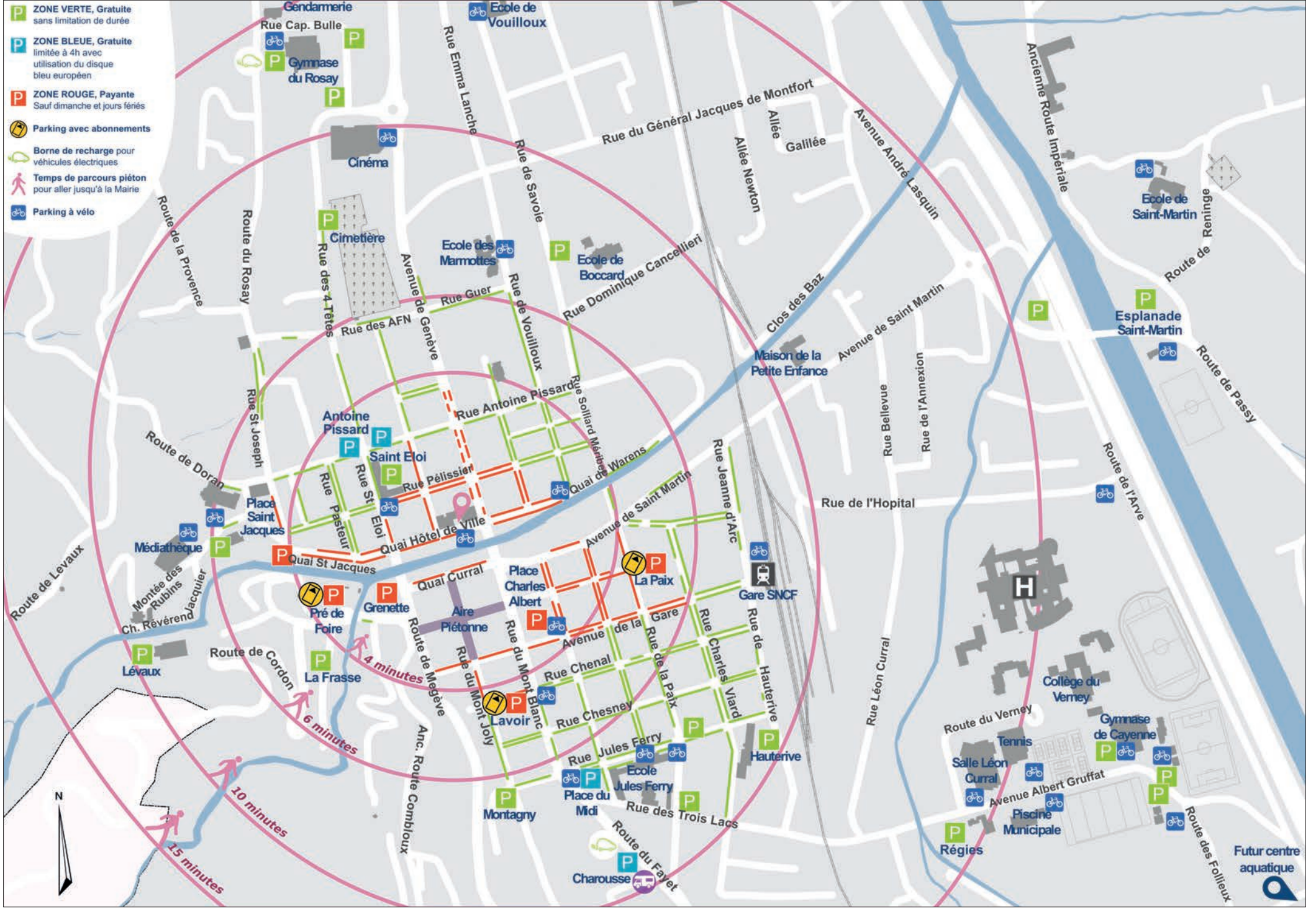
**Cœur de ville**  
**PLUS APAISÉ**

2019

*Sallanches*

LA VILLE AU PAYS  
DU MONT-BLANC





# PARKINGS & VOIRIE

## 1 400 PLACES GRATUITES

A Sallanches, 2 390 places de stationnement sont disponibles :

- 1 400 places gratuites, ce qui représente 60% des emplacements,
- 90 places en zone bleue,
- 900 places payantes (420 en voirie et 480 en parkings).



GRATUIT

A Sallanches, plusieurs parkings gratuits permettent un stationnement sans limitation de durée à proximité du centre-ville :

- Parking de Lévaux (400 places)
- Parking de la Frasse (40 places)
- Parking Médiathèque (25 places)
- Parking Saint-Eloi (25 places)
- Parking de Montagny (25 places)
- Parking Hauterive (30 places)
- Parking des Trois Lacs (20 places)
- Parking des Régies (120 places)
- Parking Boccard (35 places)
- Parking du Cimetière (20 places)
- Parking de Cayenne (45 places)
- Parking du Rosay (80 places)



Tous les parkings (gratuits et payants) disposent de places pour les personnes en situation de handicap.

Ces places sont gratuites avec l'utilisation d'une carte européenne de stationnement ou d'une carte mobilité inclusion.



BLEU

A Sallanches, plusieurs parkings ou emplacements en zone bleue permettent un stationnement limité à 4 heures avec l'utilisation du disque européen :

- Parking Antoine Pissard
- Parking Place du Midi
- Parking Charousse
- Emplacements rue Berthollet ou rue Antoine Pissard



La Ville de Sallanches dispose d'un parking relais P+R à proximité des échangeurs autoroutiers. Il facilite la pratique du covoiturage et optimise le fonctionnement des lignes de transport en commun. Une centaine de places gratuites sont disponibles.



# STATIONNEMENT SUR VOIRIE

## TARIFS

La Ville a fait le choix d'un stationnement avec horodateurs afin de conforter l'attractivité du centre-ville en favorisant la rotation des véhicules. Pour les usagers qui souhaitent stationner plus longtemps, ils peuvent utiliser les parkings gratuits ou avec barrières.

### STATIONNEMENT AVEC HORODATEUR

Payant de 9h à 12h et de 14h à 18h  
Gratuit les dimanches et jours fériés

Durée de stationnement	Prix total en €
PREMIÈRE DEMI-HEURE GRATUITE	
31' à 45'	0,50 €
46' à 1h	1 €
1h01 à 1h15	1,5 €
1h16 à 1h30	2 €
1h31 à 1h45	2,5 €
1h46 à 2h	3 €
2h01 à 2h15	17 €
FORFAIT POST STATIONNEMENT*	17 €

### FONCTIONNEMENT DES HORODATEURS

Les horodateurs permettent aux automobilistes de saisir leur plaque d'immatriculation. Le règlement peut s'effectuer en espèces ou par carte bancaire. **La première demi-heure est gratuite, une fois par jour et par véhicule.** En cas de non-paiement ou de dépassement de la durée prépayée, le Forfait Post-Stationnement\* est de 17 €.

\* Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les automobilistes n'ayant pas ou pas assez payé leur stationnement doivent s'acquitter d'un Forfait Post Stationnement, et non plus d'une contravention. Son montant est fixé par chaque commune et correspond à Sallanches au montant dû pour plus de 2 heures de stationnement consécutives (durée maximale du stationnement avec horodateurs), soit 17 €. Attention, le statut des infractions relatives au stationnement gênant ou illicite ne change pas : occupation induite d'une place de stationnement handicapé, d'une zone de livraison, stationnement dangereux...





# PARKINGS AVEC BARRIÈRES

## TARIFS



PRÉ DE FOIRE



CHARLES ALBERT



LA PAIX



LAVOIR

La Ville de Sallanches compte 4 parkings payants équipés de barrières et placés sous vidéosurveillance de jour comme de nuit :

- 3 parkings découverts : Charles Albert, La Paix et Lavoir.
- 1 parking souterrain : Pré de Foire.

### TARIFS

Durée de stationnement	Prix total en €
<b>PREMIÈRE DEMI-HEURE GRATUITE</b>	
31' à 45'	1 €
46' à 1h	1,4 €
1h01 à 1h15	1,9 €
1h16 à 1h30	2,4 €
1h31 à 1h45	2,9 €
1h46 à 2h	3,4 €
2h01 à 2h15	3,9 €
2h16 à 2h30	4,3 €
2h31 à 2h45	4,7 €
2h46 à 3h	5,1 €
3h01 à 3h15	5,5 €
3h16 à 3h30	5,9 €
3h31 à 3h45	6,3 €
3h46 à 4h et +	6,7 €
<b>STATIONNEMENT JOURNÉE</b>	<b>6,7 €</b>

### Parkings découverts

Payants de 9h à 18h.  
Gratuits les dimanches et les jours fériés.

### Parking Pré de Foire

Tarif de jour de 7h30 à 19h30  
(voir ci-contre)  
Tarif de nuit de 19h30 à 7h30  
(1,20 € /heure)

### Parkings gratuits pour les véhicules propres

(électriques et hydrogènes)  
Pour obtenir votre pass gratuit, présentez-vous auprès du personnel du parking du Pré de Foire avec la carte grise de votre véhicule.

# PARKINGS AVEC BARRIÈRES

## ABONNEMENTS



LA PAIX



LAVOIR



PRÉ DE FOIRE

### Abonnement permanent 24h/24

Mensuel	35 €
4 mois consécutifs	120 €
12 mois consécutifs	360 €

Aucun abonnement n'est proposé pour le parking Charles Albert.



### Abonnements

A effectuer auprès du personnel du parking souterrain du Pré de Foire.

Merci de vous munir d'une copie de votre carte grise.  
Paiement par chèque ou carte bancaire.

### Carte à décompte

Durée de stationnement	Prix à payer en €
12h	9 €
20h	12 €
50h	25 €

### Abonnement de jour de 6h à 21h du lundi au dimanche inclus

Mensuel	35 €
4 mois consécutifs	120 €
12 mois consécutifs	360 €

### Abonnement de nuit de 17h30 à 9h00

Mensuel	30 €
4 mois consécutifs	100 €
12 mois consécutifs	300 €

### Abonnement semaine du Lundi au Vendredi - de 6h à 21h

Mensuel	25 €
---------	------

### Abonnement permanent 24h/24

Mensuel	50 €
4 mois consécutifs	180 €
12 mois consécutifs	540 €



CONTACT  
PARKINGS

Tél : 04 50 18 83 09 ou 06 37 16 80 13  
Courriel : parkings@sallanches.fr

# PARKINGS & VOIRIE

## VÉLOS, CAMPING-CARS...



La ville est desservie par un réseau de 16 km de bandes et de pistes cyclables avec une **trentaine de parcs à vélos** (liste complète sur [www.sallanches.fr](http://www.sallanches.fr), onglets Cadre de Vie > Déplacements).



La Ville de Sallanches dispose de trois places pour les camping-cars et une aire de services situés sur le **parking de Charousse** (route du Fayet).



La Ville de Sallanches dispose de deux bornes de recharge pour les véhicules électriques, situées au **parking de Charousse** et au **parking du gymnase du Rosay**.

# Sallanches

LA VILLE AU PAYS  
DU MONT-BLANC

MAIRIE ■ BP 117 ■ 74706 SALLANCHES Cedex  
Tél. 04 50 91 27 27 ■ Fax 04 50 91 27 28  
[contact@sallanches.fr](mailto:contact@sallanches.fr) ■ [www.sallanches.fr](http://www.sallanches.fr)